

Près de 450 mineurs étrangers disparus

MIGRATIONS Le cas de Brahim lève le voile sur le manque de suivi de l'administration

- Theo Francken le reconnaît
« On manque d'une vue d'ensemble sur ces disparitions. »
- Les chiffres connus sont probablement sous-évalués.

Il a fallu six mois à Al Aldeen, 16 ans, pour parvenir à traverser la Manche depuis la Belgique. Presque toutes les nuits, le même sacerdoce : prendre le train, attendre les camions, essayer de monter, échouer ou se faire prendre. Parce qu'il est mineur, les policiers le relâchaient. Il fallait alors reprendre le train, sans ticket. Mineur, sans argent ni papiers, on le laissait filer avec une convocation pour se faire enregistrer à l'Office des étrangers. Pendant six mois, il est passé quasi tous les jours devant le bâtiment du WTC III qui abrite l'administration. Pas pour y rentrer, mais pour rejoindre le matelas qu'il partageait avec un groupe de Soudanais. A 16 ans, Al Aldeen vivait dans la rue. Jamais enregistré malgré des contacts réguliers avec la police, il était livré à lui-même. Certes, par « choix ».

L'affaire de la disparition du jeune Brahim, un mineur étranger non accompagné (Mena) de 9 ans – peut-être 13, des tests sont en cours – qui a échappé à la vigilance des agents de l'Office des étrangers vendredi dernier, a dévoilé un angle mort de la politique belge en matière de migration : la situation des Mena livrés à eux-mêmes.

Combien d'entre eux ont disparu en Belgique ? La question – fort simple – a mis bien mal à l'aise le gouvernement. Devant les députés, le secrétaire d'Etat Theo Francken (N-VA) a dû le reconnaître cette semaine : « On manque d'une vue d'ensemble sur ces disparitions. » Police, jus-

taice, accueil... : chaque institution tient ses propres comptes. Et avec plus ou moins de rigueur. De sorte que pour la même année 2016, le service des tutelles comptabilise 294 disparitions, Child Focus, 162 et Fedasil, 448. La communication entre les services est d'ailleurs un des chantiers prioritaires de la task force annoncée.

Quelle source choisir ? Le secrétaire d'Etat a opté pour l'estimation haute, celle de Fedasil, relevant que le chiffre a fortement augmenté en 2016 (on ne dénombrait « que » 166 disparitions en 2015). Cette hausse s'expliquerait en partie par un meilleur signalement des cas de la part des fonctionnaires. Francken a d'ailleurs prévenu : « Le chiffre va continuer d'augmenter en 2017 car j'ai donné des instructions lundi pour que les disparitions soient systématiquement signalées. » Autrement dit : au-delà de l'éventuel dérapage Brahim, un certain nombre de disparitions ne sont tout simplement pas prises en compte.

« Si Child Focus devait être contacté à chaque disparition, ils n'arrêteraient pas »

THEO FRANCKEN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Toutes les disparitions, de fait, ne se valent pas. Sur les 448 recensées dans les centres d'accueil, 51 ont été considérées comme inquiétantes. Le cas de Brahim, par exemple, était inquiétant parce qu'il avait moins de 13 ans et parce qu'il a été arrêté pour vol en bande organisée, ce qui indique qu'il pourrait être victime d'exploitation. Handicap, faible autonomie ou prise de médicaments sont d'autres critères qui peuvent classer la disparition comme inquiétante, c'est la police qui juge. Dans ce cas, Child Focus est alerté et le parquet avise s'il veut rendre l'avis public.

Mais dans le cas de mineurs plus âgés qui affichent leur refus d'être enregistrés et placés, pas question d'enclencher l'armada, souligne Francken : « Si Child Focus devait être contacté à chaque disparition, ils n'arrêteraient pas. »

« Bien sûr, un mineur de moins de 15 ans est plus vulnérable. Mais un mineur reste un mineur, la barrière devrait être plus haute, à 18 ans, relève un responsable de centre d'accueil spécialisé. Tous les Mena sont des victimes potentielles. En situation illégale, ils ont ou auront besoin d'argent et risquent de se retrouver exploités par un réseau, simplement pour pouvoir manger. » Travail au noir, deal de drogue voire mendicité ou prostitution : « Une rencontre suffit... » ■

LORRAINE KIHIL

MESURES

Les jeunes dans une pièce isolée

Le gouvernement l'a annoncé : une task force va être mise sur pied pour revoir et perfectionner le protocole en cas de disparition de Mena. La première réunion se tiendra mardi et devrait notamment aborder la question des chiffres. Mais certaines mesures ont déjà été prises à l'Office des étrangers afin d'éviter notamment que les mineurs n'attendent dans la même pièce que les adultes, près de l'entrée. CDH et S.PA ont par ailleurs appelé à revoir le parcours des Mena en proposant de ne procéder à l'enregistrement, potentiellement intimidant, qu'après un accueil en centre spécialisé.

témoignages A la gare du Nord, ces migrants à l'abri des regards

REPORTAGE

La gare du Nord de Bruxelles, comme d'habitude, grouille de navetteurs. Ces derniers, pressés d'embarquer ou d'arriver à l'heure au boulot, remarquent rarement ces silhouettes allongées contre les murs, dans les couloirs de l'aile nord du bâtiment. Elles sont environ deux cents, réparties sur les deux étages et dorment emmitoufflées dans leurs sacs de couchage.

Deux cents personnes originaires, pour une bonne partie, d'Afrique subsaharienne, qui rêvent encore d'un eldorado anglais, comme Hagos, un jeune Erythréen de 28 ans. L'asile en Belgique, il ne veut pas en entendre parler. « L'asile en Belgique, personne n'y a droit. C'est trop difficile d'entrer dans les conditions », explique-t-il en anglais. A ses côtés, sa femme enceinte dort, cachée dans son sac de couchage. « L'Angleterre n'est pas facile à atteindre dans ces conditions ; on s'est fait interpeller six ou sept fois par la police. Alors on reste ici pour dormir. Et, souvent, le soir, des associations nous apportent de la nourriture. »

Mehdi Kassou fait partie de ces volontaires qui, sans relâche depuis novembre 2015, offrent une aide modeste à ces personnes. Essentiellement des repas, des vêtements et des sacs de couchage. « Le fait que des migrants vivent à la rue dans le quartier du Nord, à la gare ou autour du parc Maximilien, est

loin d'être nouveau, explique-t-il. Mais il redevient visible depuis la fin du plan hiver. Durant cette période, en effet, l'abri de Haren disposait de 300 places où ces personnes pouvaient se réchauffer. »

« Ce plan hiver a d'ailleurs été prolongé jusqu'à la fin avril, explique Nancy Ferroni, porte-parole de la Croix-Rouge Belgique. Par ailleurs, aujourd'hui, la gare du Nord fait partie des arrêts où nos équipes passent quatre fois par semaine pour y administrer les premiers soins. »

« Les convaincre de demander l'asile »

L'association « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés », dont Mehdi fait partie, milite du coup pour l'élargissement de ce plan régional tout au long de l'année. « Il est anormal que ce soient les citoyens qui doivent se mobiliser pour soutenir ces personnes, qu'elles aient un statut légal ou non. » Le secteur associatif tente également de convaincre ces migrants de demander l'asile à la Belgique. « Au cas par cas, en écoutant les histoires de chacun, on essaye de convaincre ceux qui ont effectivement une chance d'obtenir l'asile chez nous. »

Mais beaucoup refusent d'introduire une demande d'asile. De crainte d'un refus d'une part, à cause de leur parcours

migratoire d'autre part. « Nous sommes arrivés en Europe via l'Italie, où l'on a tous dû donner nos empreintes digitales. Donc aujourd'hui, si l'on passe par l'Office des étrangers, nous serons déportés vers l'Italie », explique Kalidija, un jeune Erythréen.

A côté de lui, Teweldia, originaire du même pays, explique avoir fait sa demande en Belgique. « On m'a dit que je devais retourner en Italie, mais c'est hors de question. Les gens nous rejettent beaucoup trop dans ce pays. Et il n'y a ni travail ni nourriture », explique la jeune femme qui a passé six mois dans la jungle de Calais. Depuis, elle enchaîne arrestation sur arrestation, craignant toujours de se voir reconduire jusqu'à la péninsule voire pire, jusqu'en Erythrée.

Hamzeh, 26 ans, ne se fait lui non plus pas trop d'espoir quant aux chances qu'a son dossier d'aboutir. « Je viens d'Iran, explique-t-il. Le problème est que je viens d'une région arabe du pays, et il y a énormément de tensions avec les autres Iraniens, perses pour la plupart. Et puis, c'est en Angleterre que vit ma famille. »

La commune de Schaerbeek, elle, en appelle au fédéral. « Il n'y a rien que la commune puisse mettre en place pour ces personnes », résume Marc Weber, chef de cabinet du bourgmestre, Bernard Clerfayt (Défi). C'est au gouvernement de soit accorder l'asile à ces personnes, soit les expulser. » ■

THOMAS CASAVECCHIA